



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 16 juin 2023

Répétition du défilé aérien du 14 Juillet - Mardi 27 juin - Base aérienne 123 Orléans

- Dans le cadre de la préparation du 14 juillet 2023, une répétition générale du défilé aérien aura lieu le mardi 27 juin sur la Base aérienne (BA) 123 d'Orléans-Bricy « Charles Paoli ».
- Ce moment essentiel permet à tous les équipages d'être fin prêts pour le jour J sur les Champs-Élysées et offre un aperçu grandeur nature du défilé aérien, auquel près de 100 aéronefs participeront.

Plus qu'un entraînement obligatoire pour ce type de mission, cette répétition est aussi pour les équipages un exercice de précision. Être au rendez-vous, dans l'axe et le tempo du défilé aérien du 14 Juillet à Paris, tout en respectant la chronologie des « tableaux » présentés, tel est l'objectif pour les aéronefs engagés qui porteront haut les valeurs des ailes françaises, le jour de la fête nationale. À ce titre, la piste de la base aérienne d'Orléans simulera l'axe des Champs-Élysées, pour s'exercer dans des conditions réalistes.

NB : Pour des raisons météorologiques, cet entraînement peut être reporté au mercredi 28 juin ou au jeudi 29 juin.

Programme prévisionnel :

9h00 : Accueil des journalistes à l'entrée de la BA 123 puis transfert vers la zone ;

10h30 : Début de la répétition générale du défilé aérien – **embarquements possibles (nombre de places limité)**. Attention, certains embarquements peuvent se faire depuis une autre base aérienne ;

12h30 : Fin de journée pour le groupe spotters et retour à l'entrée de la BA 123 ;

12h30 – 13h30 : Pause déjeuner ;

13h45 : Échanges et rencontre avec les équipages ;

Micro-tendu du général de division aérienne Thierry Gouaichault, responsable du défilé aérien du 14 juillet 2023 ;

15h : Fin de journée et retour à l'entrée de la BA 123.

Dispositions pour la presse :

Les journalistes souhaitant assister à cet événement sont priés de s'accréditer auprès du SIRPA Air et Espace à l'adresse sirpaae.presse.fct@def.gouv.fr **avant le mercredi 21 juin 2023 – 15h00 – nombre de places limité**, en joignant les éléments suivants :

- Une copie recto/verso de leur carte nationale d'identité ;
- Les intentions de publication.

Contact media :

SIRPA AAE
sirpaae.presse.fct@def.gouv.fr

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

